MUNICIPALES

" Vivre Loches " dévoile ses engagements

Mettre les Lochois " au cœur de l'action municipale " est l'un des grands axes de campagne de l'équipe de Jean-Marie Beffara. Son programme s'attache également à l'emploi et au développement durable.

Depuis plusieurs semaines, Jean-Marie Beffara et ses amis de « Vivre Loches » battent le pavé. La liste d'opposition au maire sortant tient des réunions et va à la rencontre des Lochois, sur le marché mais aussi *« là où ils vivent, où ils travaillent »*.

Leur programme vient d'être imprimé. Tiré aussi à plusieurs milliers d'exemplaires, il présente les *« engagements »* d'une formation qui entend rompre avec *« l'âge de pierre »* pour passer à *« l'âge de la vie »*. *« Après les façades, il faut s'occuper des gens… »*, souligne Jean-Marie Beffara.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI. Pour « Vivre Loches », il faut créer des emplois à Loches et proposer localement les formations et les services annexes qui doivent accompagner l'emploi, comme *« les transports, les gardes d'enfants »*. Cela passe aussi par le développement d'un *« fonds d'investissement »* et un soutien au *« commerce de proximité »*.

ASSOCIER LES LOCHOIS À LA VIE DE LA CITÉ. L'idée de Jean-Marie Beffara et de ses colistiers repose sur la création d'un conseil municipal des jeunes, de groupes de réflexion associant élus et habitants, organiser *« régulièrement des réunions de quartiers »*.

QUE LOCHES S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'aménagement de la vallée de l'Indre est une de leurs priorités. Il s'agit d'en faire *« un espace naturel ouvert à tous »*, *« des lieux de fêtes, de rencontre »* pour les touristes mais aussi pour les Lochois. Il est question aussi d'y créer *« des jardins familiaux »*. La liste entend également plancher sur une réorganisation de la circulation notamment pour les cyclistes mais aussi les piétons : *« Il faut qu'une poussette puisse circuler sans être obligée de sauter du trottoir… »*. Et d'ajouter la nécessité de *« développer autour du vélo des produits touristiques nouveaux »*.

IMPLIQUER LES JEUNES. Autre proposition, la mise en place d'été-job-junior. Il s'agit d'attribuer une aide de 75 à 150 € à des jeunes de 14 à 17 ans *« en échange de leur participation pendant une ou deux semaines à des tâches d'accueil, d'animation ou d'entretien »* au cours de la saison estivale.

D'autres engagements tiennent à cœur de cette liste. Comme la qualité de l'accueil dans les écoles ; un éclairage public *« moins gourmand »* en électricité ; la création d'une chaufferie au bois sur le site des lycées et des gymnases ; des animations permanentes l'été ; une présence accrue de la police municipale et de la gendarmerie dans tous les quartiers, etc.

William RICHARD

Jean-Marie Beffara veut que Loches passe de « l'âge de pierre » à « l'âge de la vie » !

Jean-Marie Beffara en campagne

Jean-Marie Beffara et son équipe rencontreront mardi 19 février les habitants devant l'ANPE de 14 h à 16 h, les habitants de l'avenue des Bas-Clos de 17 h 30 à 19 h. Le mercredi 20 février, ils iront à la rencontre des habitants sur le marché de 10 h à midi, des habitants de la rue Saint-Jacques de 15 h à 17 h, les habitants de la rue Porte-Poitevine de 17 h 30 à 19 heures.

DISTINCTION

Deux nouveaux légionnaires

Jeanne-Marie Louault et Paul Planty.

L'autre jour, dans les salons de la préfecture d'Indre-et-Loire, le préfet a procédé à la remise de brevets de la Légion d'honneur. Parmi les récipiendaires, deux personnes du Lochois qui se sont illustrées sous l'Occupation.

Jeanne-Marie Louault, de Chédigny, a ainsi été distinguée pour avoir caché trois jeunes juifs allemands poursuivis par les nazis en 1942, les sauvant d'une mort certaine. Si deux d'entre eux furent finalement arrêtés lors d'une rafle un an plus tard, elle s'occupa du troisième et le cacha dans sa ferme avant de lui trouver une famille d'accueil à Sainte-Maure-de-Touraine.

Quant à Paul Planty, de Manthelan, il a participé à une expédition vers la zone libre. Au volant d'un camion gazogène (il n'avait que 16 ans), il a fait passer la ligne de démarcation à deux familles juives.

Cette remise de brevet s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont Jean-Claude Le Moine, président du comité Sud-Touraine de la Légion d'honneur.

LOISIRS

Le safran : du soleil sur les tables !

La 9e foire au safran s'est tenue samedi à la salle des fêtes, en présence de Marisol Touraine, députée, Marc Pommereau, président du conseil général, Yves Maveyraud, conseiller général et maire de Preuilly, ainsi que de nombreux élus. Ils ont félicité organisateurs et participants pour leur détermination à faire renaître le safran mais aussi à faire connaître et mettre en valeur les produits de Preuilly et de ses environs.

Organisée par le comité des fêtes, avec le soutien de la municipalité, cette 9e foire au safran a connu un vif succès. Les exposants, pour la plupart des habitués, n'ont pas manqué d'expliquer et de vanter leurs produits. En ville, le boulanger et le charcutier présentaient des produits au safran ; quant aux restaurateurs de la place, ils proposaient plusieurs plats contenant le subtil produit. A L'Image, chez les Chedozeau, si ce samedi, c'était *« repas tout safran »*, toute l'année, Jean-Michel, le chef cuisinier, présente un plat aux couleurs et aux saveurs safranées.

En fin de soirée, un pot d'amitié réunissait Chantal Fardouelle, présidente du comité des fêtes et son équipe ainsi que tous les exposants. Chacun était globalement satisfait. Déjà, on parle de la prochaine édition qui pourrait regrouper bien plus que les sept safraniers présents. On parle aussi de travailler avec les services de l'agriculture sur *« une filière pour suivre et affirmer le safran »*. Mais cela, c'est une autre histoire.

Correspondant NR : Nicole Tavares.

Près d'un millier de visiteurs au cours de la 9e foire.

DOLUS-LE-SEC

Conseil municipal : maintien de la 4e classe en septembre

Le conseil municipal de Dolus s'est réuni le 28 janvier.

Contrôles des bâtiments communaux (électricité et gaz)

Le maire présente un devis concernant les contrôles électriques et gaz pour l'ensemble des bâtiments communaux : montant total, 2.700 € TTC.

Le maire propose de contacter à nouveau la communauté de communes pour une étude groupée et, éventuellement, de demander d'autres devis pour la commune de Dolus.

Le conseil émet un avis favorable à ces propositions.

Les marchés publics : nouveaux seuils applicables au 1er janvier

Tous les deux ans, les seuils des directives européennes sur les marchés publics sont révisés par la Commission européenne.

Le maire informe donc le conseil municipal sur les nouveaux seuils à respecter tant pour la détermination des procédures à mettre en œuvre que pour les mesures de publicité à effectuer.

Désignation de trois membres pour le renouvellement de bureau de l'association foncière

Après en avoir délibéré, le conseil désigne Gérard Rossignol, Éric Desforges et Jacky Joubert comme membres du bureau de l'association foncière.

École : rentrée de septembre maintien de la 4e classe

Le maire informe le conseil de l'état des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire.

Après avoir rencontré la nouvelle inspectrice, le maire indique qu'il faut rester vigilants mais que le maintien de la 4e classe est tout à fait défendable. En effet, rajeunissement de la population, augmentation de la population, lotissement en cours et puis dernièrement quelques nouvelles inscriptions pour septembre 2008, sont des éléments qui seront pris en compte.

Information sur le service minimum d'accueil des enfants les jours de grève

Le maire remet copie du courrier du ministre de l'Éducation nationale, lequel demande aux communes d'assurer l'accueil des enfants des écoles primaires en cas de grève.

L'accueil serait assuré par des employés communaux.

L'accueil se limiterait à un service de surveillance.

L'Association des maires ruraux de France souligne l'application difficile dans les communes rurales.

En effet, il faut avoir suffisamment de personnel disponible ces jours de grève.

Le conseil ne souhaite pas actuellement mettre en place le service minimum d'accueil des enfants les jours de grève de l'Éducation nationale.

Cabinet médical

Le conseil décide à l'unanimité de remplacer la porte du cabinet médical et accepte le devis présenté.

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (Sieil)

Le conseil accepte à l'unanimité la modification de la liste des adhérents au Syndicat intercommunal d'énergie et, par conséquent, accepte la modification des statuts.

Lire également NR du lundi 18 février.

PREUILLY-SUR-CLAISE

Améthyste change de tête

La nouvelle équipe.

Depuis déjà quelques semaines, Viviane Conte assure la direction de l'institut situé dans l'artère principale de la commune. En franchissant les portes de ce centre de beauté, vous pénétrez dans un havre où calme et professionnalisme se conjuguent. Dans les cabines de soins, les lumières douces et chaudes donnent une sensation de bien-être. Auriane et Julie, esthéticiennes, s'occupent de tout au travers d'une large gamme de produits de soins. Viviane, prothésiste ongulaire, vous conseille. Elle répare et pose des ongles artificiels et les décore avec des vernis, des motifs, des bijoux, des strass et autres paillettes… Dans un nouveau concept, Viviane Conte, la nouvelle gérante entend *« donner un souffle neuf à son activité et maintenir ainsi, un institut de beauté en milieu rural »*.

Correspondante NR : Nicole Tavares, tél. 02.47.94.25.88. Courriel : n.tavares@orange.fr

Autour de Loches

SAINT-HIPPOLYTE

Agence postale communale et mairie
Elles seront fermées mardi 26 février, toute la matinée.

TAUXIGNY

Belote
Concours de belote de l'UNC, samedi 23 février à partir de 13 h 30 à la salle des fêtes. Inscriptions 7 €, un lot à chaque participant.

Autour de Preuilly-sur-Claise

CHAUMUSSAY

Belote
Vendredi 22 février, concours de belote organisé par l'Amicale des anciens à la salle des fêtes. Inscriptions à partir de 13 h 30. Un lot à chaque joueur. Buffet-buvette sur place. Renseignements au 02.47.94.54.35 ou 02.47.94.54.02.

Autour du Grand-Pressigny

BARROU

Inaugurations
Mme Mangin d'Ouince, maire, et son conseil municipal invitent la population à l'inauguration de la bibliothèque municipale et de la salle des associations, samedi 23 février à 11 h, place des Tilleuls.

BETZ-LE-CHATEAU

Club de l'Amitié
Le club propose une réunion information pour d'éventuels « ateliers mémoire », mardi 26 février à 10 h, salle associative. Les inscriptions seront prises à l'issue de la réunion.

Dîner dansant
L'entente sportive Betz/La Celle/Ferrière organise un dîner dansant avec choucroute, samedi 1er mars à partir de 20 h à la salle polyvalente de Betz-le-Château. 20 € par personne, possibilité de livraison à domicile. Se faire inscrire dès maintenant au 02.47.94.82.36 ou 02.47.92.03.13.

SAINT-FLOVIER

Belote
Les AFN organisent un concours de belote par équipes, jeudi 21 février à partir de 13 h 30 à la salle des fêtes ; premiers prix en espèces ; un lot à chaque joueur.

Fête communale
Le comité des fêtes invite à participer à la fête communale, dimanche 2 mars. Il convient de s'inscrire pour le banquet avant le 26 février auprès de Francis Desmée au 02.47.94.78.71, de Jeannine Malbrand au 02.47.94.72.47.

A SAVOIR

Retraites complémentaires Arrco, Agirc et Ircantec
Le conseiller retraite du Cicas d'Indre-et-Loire assurera une permanence sur rendez-vous, mercredi 27 février à Loches. Contact pour rendez-vous au 0.820.200.701.

UTILE

La Nouvelle République
3, Grande-Rue. Tél. 02.47.59.03.07 ; fax 02.47.94.06.31.
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h et vendredi de 9 h à 12 h pour abonnements, publicité, petites annonces, avis d'obsèques, communiqués.

Abonnement postal ou porté à domicile
La Ligne des Abonnés : 0.825.31.70.70 (N° Indigo, 0,15 € TTC la minute).

Urgences
Gendarmerie : 20, rue de Tours, tél. 02.47.91.17.80.
Pompiers : 20, rue Saint-Jacques, tél. 18
Hôpital : 15, rue du Docteur-Martinais, tél. 02.47.91.33.33.
Pharmacie : Menez, place de l'Église à Manthelan, tél. 02.47.92.80.06.

Loisirs
Piscine : avenue Aristide-Briand, 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h, tél. 02.47.59.09.83.
Médiathèque Jacques-Lanzmann (bibliothèque) : 24, avenue des Bas-Clos, de 15 h à 18 h 30, tél. 02.47.59.29.57.

Services
Mairie : place de l'Hôtel-de-Ville, 8 h 15 à 16 h 45, tél. 02.47.91.19.50.
Office du tourisme : place de la Marne, 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h, tél. 02.47.91.82.82.
Sous-préfecture : rue du Docteur-Martinais, 8 h 45 à 16 h 30, tél. 02.47.91.47.00.
Centre médico-social : rue du Docteur-Martinais, tél. 02.47.59.07.03.
Centre de loisirs : rue du Docteur-Martinais, tél. 02.47.59.10.17.
Déchetterie : la Baillaudière, route de Manthelan, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 06.81.93.47.62.

ÉTAT CIVIL

Décès
Raymonde Guimas, veuve Gadin, 83 ans, domiciliée à Loches ; Raymond Pernin, 94 ans, domicilié à Ferrière-sur-Beaulieu ; Guy Bonnin, 68 ans, domicilié à Loches ; Jacqueline Printanier, 69 ans, domiciliée à Saint-Jean-Saint-Germain ; Odette Rossignol, veuve Barateau, 79 ans, domiciliée à Perrusson ; Marie-Madeleine Fillon, veuve Crespin, 90 ans, domiciliée à Loches ; Yvonne Fremont, veuve Charpentier, 77 ans, domiciliée à La Celle-Guenand ; Marie-Claude Corbeau, épouse Houpin, 57 ans, domiciliée à Saint-Flovier.

TRAVAUX

Arrêtés municipaux

Travaux VRD

A compter de ce jour et pour deux semaines, la circulation et le stationnement seront modifiés :

– Rue des Lézards, portion comprise en l'avenue de la Liberté et la rue du Faubourg-Bourdillet. La rue sera barrée à toute circulation et les véhicules seront déviés par l'avenue de la Liberté et la rue des Prébendes.

– Rue de la Chauvellerie, carrefour entre l'avenue de la Liberté et la rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. L'ensemble des travaux sera réglé par demi-chaussée et par panneaux de chantier.

– Rue du Faubourg-Bourdillet, liaison à la cuisine du collège Georges-Besse. La rue sera barrée à la circulation pendant les travaux.

– Cité scolaire, route de Mauvières et route de l'Étang, l'ensemble des travaux sera réglé par demi-chaussée et par panneaux de chantier.

Travaux assainissement des eaux usées

A compter de ce jour et jusqu'à mercredi 30 avril, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur la rue de Bellevue, le chemin de la Forêt, le chemin du Clos-Garnier et l'allée de la Brossardière, sauf pour les riverains. L'interdiction sera levée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.